

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario
Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)
Au 31 mars

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario
Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars
(en dollars)

	Résultats prévus 2024-2025	Résultats prévus 2025-2026
Charges		
Développement économique pour le Nord de l'Ontario	56 927 578 \$	61 002 628 \$
Services internes	7 483 753	8 350 222
Charges encourues au nom du gouvernement	<u>(2 834 908)</u>	<u>(2 723 381)</u>
Charges totales	61 576 423	66 629 469
Coût net de fonctionnement avant le financement et les transferts du gouvernement	<u>61 576 423 \$</u>	<u>66 629 469 \$</u>

Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)

1. Méthode et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le Plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2024-2025 sont fondés sur les résultats réels au 30 novembre 2024 et sur des prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été établies pour les résultats de l'exercice 2025-2026.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- La détermination des charges, de sources internes et externes au gouvernement, repose sur l'expérience antérieure. On s'attend à ce que la tendance générale passée se poursuive.
- L'information estimative de fin d'exercice pour 2024-2025 représente la situation financière d'ouverture pour établir les résultats prévus de 2025-2026.

Ces hypothèses sont émises en date du 30 novembre 2024.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tout a été fait pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2024-2025 et pour 2025-2026, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

En préparant l'état des résultats prospectifs, l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) a fait des estimations et émis des hypothèses concernant l'avenir. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs, qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario
Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)
Au 31 mars

Voici certains des facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique :

- (a) le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements, qui peuvent influencer sur les gains, les pertes et les charges d'amortissement;
- (b) la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- (c) la conjoncture économique, qui peut avoir un effet sur la recouvrabilité des prêts à recevoir;
- (d) d'autres changements au budget, comme de nouvelles initiatives ou des modifications techniques plus tard au cours de l'exercice.

Après le dépôt du Plan ministériel au Parlement, FedNor n'actualisera pas les prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses suivants. Les écarts seront expliqués dans le Rapport sur les résultats ministériels.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2024-2025, et il s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces conventions comptables, présentées ci-dessous, sont fondées sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Charges

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et où le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.

Les autres charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus, et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, aux services professionnels et spéciaux, aux réparations, à l'entretien, aux services publics, aux fournitures et approvisionnements, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges incluent aussi des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, y compris les provisions pour créances douteuses, les prêts et les avances.

(b) Revenus

Les revenus sont comptabilisés pour la période durant laquelle les transactions ou les activités qui les ont générés se sont produites, sauf pour les postes présentés ci-dessous. Les prêts ne sont pas porteurs d'intérêts et en raison de l'incertitude au sujet du recouvrement ultime, les revenus d'intérêts correspondent seulement aux frais imposés sur les montants en souffrance lorsqu'ils sont remboursés. Les autres revenus correspondent aux autres frais et aux gains sur disposition d'immobilisations et d'actifs.

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario
Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)
Au 31 mars

Les revenus non disponibles ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administratrice générale maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles. Par conséquent, les revenus non disponibles sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés comme une déduction des revenus bruts du ministère.

4. Autorisations parlementaires

FedNor est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations accordées à FedNor ne correspond pas à la présentation financière selon les principes comptables généralement reconnus puisqu'elles sont en majeure partie fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût net de fonctionnement de FedNor pour l'exercice calculés selon les principes de financement du gouvernement est différent de celui établi selon la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées (en dollars)

	Résultats prévus 2024-2025	Résultats prévus 2025-2026
Coût net des opérations avant le financement et les transferts du gouvernement	61 576 423 \$	66 629 469 \$
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais sans incidence sur les crédits		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(1 700 215)	(1 792 256)
Amortissement des immobilisations corporelles	(44 005)	(33 258)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances	(2 696)	(101 417)
Total des postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais sans incidence sur les autorisations	(1 746 916)	(1 926 931)
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations		
Prêts consentis au nom du gouvernement	4 107 504	7 860 617
Total des postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	4 107 504	7 860 617
Utilisation prévue des autorisations demandées	63 937 011 \$	72 563 155 \$

(b) Autorisations demandées (en dollars)

	Résultats prévus 2024-2025	Résultats prévus 2025-2026
Autorisations demandées/fournies		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	16 452 454 \$	16 329 803 \$
Crédit 5 – Subventions et contributions	47 927 226	54 179 238
Montants législatifs	1 913 314	2 054 114
Total des autorisations demandées	66 292 994 \$	72 563 155 \$
Surplus	(2 355 983)	-
Total des autorisations prévues utilisées	63 937 011 \$	72 563 155 \$